L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 3 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 3 FEVRIER.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 86, Vieille-Levée, vin d'Asti, liqueurs, &c.—Aux mêmes heure et même magasin, vente à terme, d'eaux-de-vie, [illegible]

Par Rinché & Beaumont, 69, rue de Chartres—Mousselines blanches, avariées, toiles grises avariées. Aussi, habillements, chemises, caleçons, &c.

Par Louis Power, encanteur, 4, rue des Français—[illegible]

Par [illegible] à 10½ heures à [illegible] rue Bourbon, entre Orléans et St-Pierre.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Commerce direct entre l'Europe et le Sud des Etats-Unis.

La question de l'établissement d'un commerce direct entre l'Europe et le Sud des Etats-Unis, n'occupe pas moins les esprits de l'autre côté de l'Océan que chez nous. Pour notre commerce comme pour celui de l'ancien monde, il s'agit de s'affranchir de l'importune tutelle de New York et de supprimer d'onéreux intermédiaires. Il y a d'ailleurs beaucoup de produits européens qui reviennent au détail sur notre marché et [illegible] n'y sont pas apportés parce que les maisons du Nord y monopolisent les importations étrangères, basent leurs commandes sur les besoins de leur place.

Il n'est pas facile, nous le savons, de creuser un lit nouveau au commerce, de changer des coutumes établies et de triompher de la routine. Même dans les petites choses, il faut souvent une forte volonté et beaucoup d'énergie pour sortir de la voie battue et déroger aux usages établis. Heureusement qu'en Amérique nous ne croyons pas qu'il faille absolument faire aujourd'hui ce qu'on a fait la veille, et que le changement ne nous effraie pas.

On sait qu'il s'est formé en Géorgie une association dont le but est de rechercher les moyens d'ouvrir un commerce direct entre l'Europe et les Etats du Sud de l'Union. Cette association s'est mise en rapport avec les chambres de commerce des principaux ports de l'Ancien Monde, et ses persévérants efforts ont déjà éclairé les fabricants européens sur les pertes que leur cause la suprématie du Nord.

D'une autre part, le commerce européen se prépare activement à établir sur un nouveau pied ses rapports avec l'Amérique. Un comité a été fondé dans ce but à Bruxelles, et nous avons sous les yeux le rapport qu'il a présenté récemment à la Société. Dans ce rapport, le président signale les efforts tentés par les populations des Etats du Sud de l'Union pour se soustraire aux lourdes charges que prélèvent sur leurs besoins de toute nature les négociants des grands centres du Nord et les intermédiaires de toutes sortes dont l'intervention augmente de 20 à 30 p. c. le prix des produits du continent européen. Il expose ensuite comment, sur les instances de l'association des planteurs de la Géorgie, un comité, ayant pour but le développement de relations directes entre l'Europe et les Etats du Sud, s'est formé à Bruxelles. Il a fait connaître ensuite les projets conçus en premier lieu par le comité provisoire, puis, après avoir développé les idées émises dans ces premières réunions et donné au public un commentaire [illegible] [illegible]

[illegible]

"Nous recevons, dit le rapport, par l'entremise du gouvernement, par nos propres correspondances, et de diverses sources, les assurances les plus encourageantes. Les [illegible] Etats-Unis nous donnent l'assurance que les marchés des Etats du Sud leur étaient [illegible] ouverts à la Belgique, que plusieurs de nos grandes industries [illegible] des affaires importantes et suivies [illegible] [illegible]

[illegible]

Le rapporteur s'est ensuite longuement étendu sur les bases et les principes de cette Société et les conditions favorables qu'elle offre au commerce belge. Il a surtout insisté sur les conditions de la division du travail dont la Société aurait à [illegible] [illegible]

La Société belge américaine, a dit le rapporteur, a pour mission spéciale de servir d'intermédiaire pour activer, par tous les moyens à sa disposition, les relations d'affaires entre les industriels et les commerçants des Etats-Unis et d'Amérique. On le voit, cet intermédiaire marquera en Belgique. Il s'agit donc de l'[illegible] d'encourager, de multiplier les établissements belges à l'étranger, de tâcher de développer l'expansion à cet esprit d'entreprise dont on reproche constamment l'absence chez nous. Il s'agit surtout de venir en aide à ces nombreux industriels, laborieux et entreprenants, dont les capitaux et l'intelligence sont absorbés par les soins continuels de porter à leurs produits, qui ne peuvent, par conséquent, s'occuper eux-mêmes de rechercher au loin des débouchés.

Puis, après avoir exposé le principe et le but de la nouvelle institution, le vice-président a fait un appel chaleureux au patriotisme de ses compatriotes, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent.

"La société, a-t-il dit, est placée sous le patronage d'un comité de fondateurs, et il n'est pas trop espérer du patriotisme du pays, que de compter, pour la formation du premier fonds de roulement, sur le concours désintéressé d'un certain nombre d'hommes, même en dehors du commerce. Le minimum de la souscription de la liste des fondateurs est de deux mille francs. Il ne sera pas dit qu'il ne s'est pas trouvé en Belgique 125 personnes décidées à souscrire pour un minimum aussi peu élevé, alors qu'il s'agit d'une institution en parfaite harmonie avec les intérêts généraux du pays, et qui a pour but de contribuer à sa gloire; car, ne l'oublions pas, messieurs, la Belgique ne peut et ne doit ambitionner d'autre gloire que celle que donne le progrès des arts, des sciences et de l'industrie."

Le rapporteur s'est ensuite attaché à répondre à un reproche qu'avait soulevé une condition établie par les statuts et qui limite aux Etats du Sud, seuls, de l'Union, la base des opérations de la Compagnie. Il a démontré que le mouvement qui s'opère maintenant dans ces Etats ayant surtout pour but de soustraire les populations sudistes à l'intermédiaire des négociants du Nord, l'intérêt du commerce belge était évidemment de borner provisoirement les opérations à ces Etats-qu'en second lieu, outre le danger de multiplier leurs opérations sur une trop large échelle, les négociants et fabricants belges devraient surtout profiter des bonnes dispositions des Américains du Sud à leur égard et chercher chez eux une base d'opérations que l'on pourrait toujours étendre dans la suite, et qui ne nécessiterait qu'une simple modification d'un article des statuts.

Le vice-président a ensuite fait connaître qu'il a [illegible] à l'Association des [illegible] afin de leur communiquer [illegible] pris par le comité et pour l'inviter [illegible] pour une somme de 200,000 dollars.

"Nous ne pouvons douter, a-t-il ajouté, que [illegible] propositions ne soient acceptées par eux avec empressement. [illegible]

Le vice-président a terminé en réclamant l'intervention des membres des provinces [illegible] [illegible] de leurs localités respectives, pour aider la Compagnie dans l'exécution de son projet. [illegible] à l'objection que l'on pourrait faire de l'inopportunité d'une pareille entreprise au moment de l'incertitude qui entoure en ce moment la situation politique de l'Europe, il s'est attaché à démontrer que cet état de choses devait, au contraire, être un stimulant pour les rapports de l'Ancien Monde, et que la crainte de voir continuer chaque jour leurs marchés par les événements politiques devait nécessairement activer les efforts des négociants belges dans la recherche de débouchés plus certains.

"Pour y parvenir, nous devons, a-t-il dit, nous fixer sur le sol américain, nous y établir et y former une vraie colonie belge. [illegible] nos opérations ne seront pas sans cesse interrompues par ces craintes continuelles de commotions politiques, grâce à notre neutralité même, la guerre éclaterait en Europe, que cet état de choses ne donnerait que plus de valeur à notre pavillon."

Nous espérons que les efforts de la société de Bruxelles seront couronnés de succès. Mais ce n'est pas seulement avec la Belgique que nous devons établir un commerce direct, c'est avec tous les centres de production de l'Europe.

VOYAGE EN BALLON.—Le professeur Wise, célèbre aéronaute, vient de présenter au conseil de ville de Boston un mémoire pour lui demander l'autorisation de faire à Boston l'ouverture des préparatifs du voyage transatlantique qu'il se propose de faire en ballon le 4 juillet prochain.

Dépêches télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE,

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

ARRIVEE DU STEAMER CITY OF MANCHESTER.

DEMISSION DU CARDINAL ANTONELLI.

Traité entre la France et l'Angleterre

New York, 2 février.—Le steamer *City of Manchester* vient d'arriver ici. Il a quitté Liverpool mercredi, 18 janvier, et a touché le jour suivant à Queenstown, d'où il n'est reparti que le 19. Les nouvelles politiques qu'il apporte, transmises à Queenstown par le télégraphe de Londres, sont d'un jour plus récentes que celles reçues par le *Nova Scotian*.

NOUVELLES GENERALES.

Une dépêche de Turin, adressée au *Times* de Londres, annonce que le cardinal Antonelli, ministre des affaires étrangères sous le gouvernement pontifical, a envoyé sa démission au pape. Ce bruit n'était pas encore confirmé, mais si la nouvelle est fondée, le principal obstacle à la réunion du Congrès sera levé, on disait même que cette réunion était fixée au 15 février.

On assure aussi qu'un traité de commerce a été conclu entre la France et l'Angleterre.

Bourse de Paris.—Lundi, la Bourse de Paris était ferme à la clôture. Le 3 pour cent était coté à 68 fr. 75 c.

Banque d'Angleterre.—Le bruit que la Banque d'Angleterre se disposait à élever le taux de l'escompte n'est pas fondé.

CONGRES.

ELECTION DU SPEAKER.

Washington, 1er février.—M. Fitch a pris la parole au Sénat contre le bill présenté par M. Brown, du Mississippi. M. Peterson a également fait un discours sur l'esclavage dans les territoires.

ORGANISATION DE LA CHAMBRE.

Washington, 2 février.—MM. Bocock et Sherman ont été désignés hier par le greffier pour conduire M. Pennington au fauteuil après l'élection de ce dernier à la présidence de la Chambre. Le discours de remerciement de M. Pennington n'offre aucun trait saillant. La Chambre s'est ensuite ajournée à vendredi. Les représentants républicains ont eu un caucus aujourd'hui pour désigner leurs candidats aux fonctions de greffier et pour d'autres places.

Les démocrates ont voté pour M. McClernand, de l'Illinois, et non pour M. Smith, comme on l'a dit par erreur.

Voici comment se sont répartis les suffrages dans l'élection du speaker: M. Pennington, 117; M. McClernand, de l'Illinois, 85; M. Gilmer, 16; M. Smith, 11; voix perdues, 11.

M. Briggs, de New Jersey, avait d'abord voté pour M. McClernand, mais avant la déclaration du résultat, il a donné son vote à M. Pennington, ce qui a donné à celui-ci une majorité d'une voix.

Arrivée du steamship America.

NOUVELLES D'EUROPE

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Hausse dans les Cotons. Congrès Européen. Mission de Lord Cowley. Politique autrichienne relativement à l'Italie centrale. Licenciement de la milice anglaise. Avis commerciaux.

Halifax, 2 février.—Le steamship *America*, capt. W. S. Millar, de la compagnie des steamships anglais et américains du Nord, est arrivé en ce port, apportant des avis de Liverpool et de Londres jusqu'au 21 janvier, et d'un jour plus récents que ceux reçus par le *City of Manchester*, à New York.

Marché aux cotons de Liverpool, 21 janvier.—Les ventes de la semaine se sont élevées à 70,000 balles dont 4000 aux spéculateurs et 10,000 aux exportateurs.

Une hausse de 1/8 à 3/16 c. s'est déclarée dans toutes les qualités. Le marché a clos ferme le vendredi 20, les ventes ont été de 9,000 balles à ces cotes suivantes:

Fair Orléans... 7 1/4 Middling Orléans 6 3/4
Fair Mobile.... 7 1/8 Middling Mobile 6 5/8
Fair Uplands.... 6 7/8 Middling Uplands 6 1/2

Le stock de coton dans ce port s'élevait à [illegible] balles. Le stock de coton américain se montait à 378,000.

Manchester.—Les avis de Manchester sont toujours favorables. La demande pour les articles [illegible]

Liverpool.—La vente de sucre [illegible] Les cafés ont été [illegible]

Riz.—Les cafés ont été [illegible]

Marché aux céréales de Londres.

Consolidés à terme à 95 1/4 [illegible]

Havre, 21 janvier.—On a vendu 1,500 balles de coton pendant la semaine. Le marché a clos à la hausse; très ordinaire Nouvelle-Orléans [illegible] est coté à 108 fr.

Banque d'Angleterre.

Le numéraire de la Banque d'Angleterre a diminué de £237,000 pendant la semaine.

Liverpool.—Les circulaires de Richardson, Spence & Co. disent que le marché de la farine a été un des plus mauvais qu'il y ait eu depuis quelque temps. Farine languissante, avec une petite baisse sur toutes les qualités. Blé [illegible] à la clôture et baisse de 2 à 3 d. pendant la semaine.

Le marché aux provisions à terme calme aux cotes précédentes.

NOUVELLES GENERALES.

Les nouvelles politiques reçues par l'*America* sont presque sans importance. La rumeur est que le Congrès européen a été remis à la [illegible] février.

La nouvelle que lord Cowley a été chargé d'une mission pour Londres, où il a été porteur de propositions de Louis Napoléon, est dénuée de fondement. Selon les bruits accrédités en France, il a dû traiter la question de non intervention.

D'après les dernières nouvelles l'armée espagnole n'était plus qu'à une lieue de Tetuan.

On assure que le gouvernement autrichien est déterminé à n'intervenir ouvertement dans les affaires de l'Italie centrale.

On parle aussi au gouvernement anglais du licenciement de la milice volontaire au printemps prochain.

La démission du cardinal Antonelli n'est pas confirmée.

Navires arrivés à destination.

L'*America* apporte la nouvelle que les navires *Conrad* et *N. Hiddle* sont arrivés à Liverpool, venant de Savannah. Le navire *Berlin* est arrivé à Holyhead.

CONGRES.

Washington, 2 février.—Les républicains ont recommandé aujourd'hui au caucus de la Chambre des Représentants M. Forney, comme secrétaire.

Au Sénat, aujourd'hui, la résolution de M. Davis, qui demande l'attitude à prendre sur la question de l'esclavage, a été mise à l'ordre du jour pour mercredi prochain.

M. Fitch a pris la parole sur le résultat actuel des affaires politiques.

Nominations confirmées par le Sénat.

Washington, 2 février.—La nomination de M. Giraud par le président comme consul au Havre a été confirmée par le Sénat aujourd'hui.

Marché de New York, 2 février.

Il s'est vendu 900 balles de coton aujourd'hui. Le marché a été languissant à la clôture. Middling Orléans à 11 1/4 et 11 3/4. Blé tenu à des prix maintenus. Mais ferme à la clôture aux cotes précédentes. Bacon calme sans changement.

Courses de Charleston, 2 février.—La course de trois milles a été gagnée aujourd'hui par le Doswell entry.—Fanny Washington.—Temps 5 44, 5 44.

La seconde course a été gagnée par Maccaroni.

Marché au coton de Charleston, 2 février.—2000 balles ont été vendues aujourd'hui. 11,000 balles ont été vendues pendant la semaine. Le marché a clos calme à une hausse de 1/8. Good middling à 11 1/4. Les arrivages de la semaine se sont élevés à 21,300 balles.

Savannah, 2 février.—Il s'est vendu 950 balles de coton aujourd'hui et 8250 pendant la semaine. Les arrivages ont été de 19,500 balles. Le stock est de 87,000.

Le change sur Londres est en faveur des acheteurs à 108 1/4 à 108 1/2. Change sur New York au pair à 1/4 de prime.

HAVANE.—Le steamer *Habana*, capitaine McConnell, venant de la Havane qu'il a quitté le 30 janvier, est entré hier dans notre port, après une traversée fort orageuse.

Les sucres de la nouvelle récolte arrivent que lentement à la Havane. Il n'en a encore été reçu que 18,000 caisses, contre 75,000 pour la période correspondante de l'année dernière. Le temps est peu propice à la roulaison, et il est encore difficile de se faire une idée approximative du rendement général. On paie 9 1/2 réaux pour le No 12 D. S. Le stock de sucre à la Havane est de 25,000 caisses, dont environ 9,000 de l'année dernière.

Le taux du fret est nominal et ne s'élèvera pas tant que les sucres seront aussi rares sur le marché. Change sur Londres, 14 1/2 de prime, sur les Etats du Nord, 1, sur la Nlle-Orléans, 6.

La température est en ce moment fort agréable à la Havane, et il n'y règne pas de maladies.

Le tirage de la loterie a eu lieu le 21 janvier. Voici quelques uns des numéros qui ont été favorisés: No 22,962, $100,000; 22,327, $40,000; 7,236, $20,000; 22,677, $8,000; 22,696, $10,000; 23, 2,711, 2,204, 2,856, 2,241, 3,741, 5,024, 5,579, 5,946, 8,063, 10,413, 12,369, 13,192, 15,030, 15,555, 15,802, 16,420, 16,279, 16,667, 17,816, 17,891, 18,986, 18,910, 18,302, 18,388, 18,571, 18,702, 19,295, 20,216, 20,536, 21,096, 21,349, 21,383, 21,581, 22,025, 22,297, 23,577, 24,871, 25,036, 25,672, 26,281, 26,420, 26,681, 27,360, 27,393, 27,424, 28,116, 28,786, 29,233 et 29,239 $1,000 chacun.

HAITI.—On écrit de Haïti, sous la date du 5 janvier, que le nouveau gouvernement continue à se fortifier et que les mécontents sont réduits à l'impuissance. Le président a déjà mis les ordres d'imposantes forces militaires et n'a plus rien à craindre des séditieux. Il s'occupe en ce moment de réorganiser les finances de la république et fait exécuter des travaux publics d'une grande importance.

SECOND BAL D'INAUGURATION.—Les actionnaires du nouveau théâtre de l'Opéra donnent leur second et dernier bal de la saison mercredi prochain, 15 février. Le premier bal a été l'événement de l'hiver, et sa magnificence a dépassé tout ce dont nous avions encore été témoins à la Nlle-Orléans. Le succès de la fête du 15 sera aussi complet.

GRAND CONCERT.—M. Henry Squires, ténor américain d'une grande et légitime renommée, donnera mardi prochain, 7 courant, dans la salle des Odd-Fellows, un grand concert vocal et instrumental. Il sera secondé par Mme Mary McNickner, une de nos cantatrices les plus remarquables, et par M. Edward Hoffman, pianiste d'un très grand mérite. Le programme du concert paraîtra incessamment dans nos colonnes.

BAL MILITAIRE.—La compagnie de *Continental Guards* célébrera le cinquième anniversaire de sa création par un grand bal qui aura lieu, le 22, à l'Odd-Fellows Hall. Nous remercions les officiers de leur obligeante invitation.

BAL DES FILS DE LA LOUISIANE.—La société des Fils de la Louisiane donne demain, samedi, un grand bal paré et masqué à l'Odd Fellows' Hall. La fête promet d'être extrêmement brillante. Nos remerciements au comité pour l'invitation qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

APPRENEZ L'ANGLAIS!—Les personnes qui ne savent pas l'anglais, et celles qui le parlent mal, doivent prendre de suite un engagement de quatre ou cinq semaines, chez le Prof. Brette, 13, rue St-Charles.

On apprend dès la première leçon à parler naturellement l'anglais véritable, de la conversation qui se parle tous les jours. Tout le monde est invité à venir voir et à être témoin des exercices.

CHRONIQUE LOCALE.

DUEL.—Deux jeunes gens du Deuxième District, MM. Ernest Robin et Oscar Blanc, se sont battus en duel, à la colonnade, hier matin, derrière le Halfway House. A la seconde passe, M. Robin a été blessé au bras.

INCENDIE.—Hier matin, à onze heures, une petite maison de la rue du Camp, près Calliope, habitée par Mme Swan, clairvoyante, a été presque complètement détruite par un incendie. La plus grande partie du mobilier a également brûlé. La perte est de quelques centaines de piastres.

VOL.—Deux montres en or et quatre-vingt dix piastres en argent ont été enlevées, hier matin, à des passagers du bateau à vapeur *Quapaw*.

La levée est infestée de voleurs depuis plusieurs jours.

TENTATIVE DE VIOL.—Le recorder Adams a fait incarcérer John Savage, qu'on accuse d'une tentative de viol sur la personne d'une petite fille de onze ans.

RECORDER WILTZ.—Jacob Codding, homme d'équipage du "Laurel Hill" a été écroué par ordre du recorder Wiltz. Thomas Rickart, watchman du bateau, l'accuse d'avoir ouvert à bord une malle appartenant à Levy & Co. et d'en avoir volé une partie des marchandises qu'elle contenait. L'interrogatoire est fixé au 9 du courant.

Par M. Malien est accusé par M. Wm S. Hudson, à [illegible]

Quapaw, d'avoir commis un vol à bord de ce bateau. [illegible] du bateau Capt. Robert Tait, [illegible] D. Waltz, capitaine, Richard Tait, commis et [illegible]

[illegible]

COUR DE DISTRICT.—*J. G. Hunt juge.* De Salas Fornes et Santiago Miroir comparaissaient [illegible]

[illegible]

Nouvelles diverses.

PARIS, 6 janvier.

Une lettre de Nicosie, île de Chypre, du 21 novembre, adressée au *Journal de Constantinople*, annonce un désastre qui rappelle les [illegible] de cette île, en 1859, [illegible]

[illegible]

Le 10 de ce mois, au matin, [illegible] la ville [illegible] Un déluge [illegible] [illegible]

[illegible]

On lit dans la *Nazione* de Florence, du 28 décembre:

"Hier, vers cinq heures de l'après midi, deux dames se donnaient la satisfaction, sur la place du Dôme, d'écrire sur les murs: Vive Ferdinand IV! à bas le gouvernement! Un gendarme, surpris, ces dames, pendant qu'elles écrivaient [illegible]

[illegible]

"Le major Lorenzo Galeri, qui passait en ce moment sur les lieux, adressa la parole à ces deux dames qui étaient Anglaises. Il les engagea à monter dans un fiacre avec le condamné [illegible] [illegible]

L'*Indépendant* de Douai raconte l'anecdote suivante:

"Il y a quelques jours, un homme de Corvain revenait du marché de Douai, muni de quelque argent, rentra chez lui un peu avant, et comme il faisait nuit, de l'ordre retourna un cabaret. Rentré mot ton argent, lui dit sa femme, car tu pourrais tout boire! Celui-ci lui présenta alors, d'une main mal assurée, un billet de 100 francs, qu'il laissa tomber dans un chaudron où se trouvait du bouillon; la femme se hâta de repêcher le papier et de le mettre sécher, malheureusement, un chat vint à passer par là, il le flaira d'abord, puis l'avala, sans plus de cérémonie."

Voici un exemple de plus à l'appui de cet axiome qui veut qu'un malheur n'arrive jamais seul.

Le sieur H......, négociant à Auteuil, perdit, il y a huit mois, sa femme, pour laquelle il éprouvait la plus vive affection. Il était encore sous l'impression douloureuse de cet événement, quand, il y a quatre ou cinq jours, il apprit que son fils aîné, sergent major dans un régiment de ligne, blessé à la bataille de Magenta, venait de mourir à l'hôpital militaire de Toulon.

En proie au plus violent chagrin, le sieur H...... sortit pour aller faire part de la triste nouvelle à un de ses proches parents. Il laissait dans son domicile son second fils, nommé Edouard, âgé de dix-sept ans, et le plus jeune, appelé Auguste, âgé de neuf ans.

Edouard H...... qui paraît ne pas être en possession complète de ses facultés intellectuelles, fouilla dans un meuble pendant l'absence de son père et finit par trouver un pistolet avec lequel il s'amusa. En jouant ainsi il ajusta son jeune frère et pressa la détente. Le coup partit. Frappé en plein visage par la charge composée de [illegible] le jeune garçon s'affaissa sur lui-même. L'ayant vu tomber, Edouard H...... prit la fuite.

Aux cris du blessé, plusieurs personnes accoururent. On lui donna des secours et l'on appela en toute hâte un médecin. La blessure est très grave, et l'on craignait d'abord que l'enfant ne perdit la vue, mais aujourd'hui l'on espère que ce malheur lui sera épargné.

Le commissaire de police a fait rechercher Edouard H......, et l'a arrêté dans la campagne, où il errait de côté et d'autre. Après son interrogatoire, il a été envoyé à la préfecture, où son état mental sera l'objet d'un examen.

Un médecin bien connu à Paris, qui jouit d'une réputation méritée, et dont on cite des cures véritablement merveilleuses, est depuis quelque temps assez gravement malade. Au grand étonnement de ses amis, le docteur, qui, absolument, ne se fait rien, absolument pas pour se soigner. Il y a plusieurs jours, un de ses plus intimes lui faisant de tres-graves observations à ce sujet, lui reprochant son incurie, la troisième même de complicité.

"Mes amis, leur dit en souriant le docteur, je vous remercie de votre insistance. Croyez que j'y suis bien sensible. Mais si dans notre profession l'homicide n'est pas regardé comme un crime, il n'en est pas de même pour le suicide. Or, je ne veux pas me charger la conscience."

LE CALLIOPE.—On lit dans les journaux de Paris:

"Un nouvel instrument de musique, nommé calliope, vient d'être apporté d'Amérique en Angleterre, où on le voit pour la première fois. Il est dans le transept central du Palais de Cristal de Sydenham. On peut le considérer comme un orgue à vapeur; il consiste en une charpente en fer soutenant deux cylindres sur lesquels sont placés une série de tubes en airain, répondant assez bien aux diapasons ouverts des orgues, orgues, mais ayant une grande ressemblance avec le sifflet d'une machine à vapeur ordinaire.

La vapeur est amenée, d'une chaudière située dans le plancher, dans les cylindres, et de là dans les tuyaux qui produisent les notes, au moyen de soupapes à double effet; celles-ci sont ouvertes par des leviers en communication avec des fils de fer sur lesquels on peut agir au moyen des touches du piano, ou par des tiges d'acier fixées sur un cylindre semblable à celui d'un orgue de Barbarie.

L'instrument du Palais de Cristal est le plus faible, le plus doux qui ait jamais été construit. Il fonctionne à la pression de 5 livres poids ou un peu de 2 kilogr. 1/2 par pouce carré; le maximum de la pression dans les orgues d'église est de 5 onces pour la même surface.

Le caractère de cette invention consiste en ce que l'on peut construire des instruments dans lesquels on portera la force de vapeur jusqu'à 150 livres par pouce carré, produisant des sons musicaux trente fois aussi forts que ceux du calliope existant aujourd'hui. Telle est la force des sons à cette haute pression, que l'on affirme qu'il a été entendu à 12 milles, c'est-à-dire 5 lieues ou 20 kilomètres. L'étendue du son est presque limitée, depuis les sons les plus bas d'une boîte à musique jusqu'à une force telle qu'elle peut être entendue de toute une ville.

A cause de la quantité de vapeur nécessaire pour faire marcher l'instrument, on n'a jamais pu le faire entendre dans une maison, mais si au lieu de vapeur on se sert d'air condensé, on a une meilleure musique et une pression plus conside [illegible]

Les usages auxquels on peut appliquer le calliope sont nombreux. Un général s'en servira pour donner des ordres à toute une armée. A Saint Louis et à la Nouvelle Orléans, on s'en est servi en guise de cloches. Un phare imaginé tout sur les côtes de la Nouvelle Ecosse est pourvu du calliope pour donner des signaux. Le pacha d'Egypte en a un dans son bateau à vapeur comme instrument de musique. A ce titre, il est souvent employé aux Etats-Unis.

Quoique l'harmonie, par suite de l'emploi de la vapeur, ne soit pas toujours parfaite, cependant sa mélodie plait à l'oreille, et, comme nouveauté musicale, le calliope a des droits à l'attention du public.

LE TATOUAGE.

Nous empruntons au journal de Rochefort, les *Tablettes des Deux-Charentes*, les observations suivantes sur la manie du tatouage et ses dangers:

"Une grave opération de chirurgie a été pratiquée tout récemment à l'hôpital de la marine. Des accidents, survenus à la suite d'un tatouage du bras, ont rendu nécessaire la désarticulation de l'épaule, et le blessé, en voie de guérison, dit-on, ne paiera que de la perte d'un membre une imprudence qui aurait pu lui coûter la vie.

"On croit généralement que cette pratique, qui consiste à orner ou plutôt à enlaidir la peau d'images de diverses couleurs, n'est douloureuse qu'un moment, de l'application, et qu'elle reste inoffensive pour l'avenir, et c'est probablement ce préjugé d'innocuité qui en a propagé l'habitude parmi les marins, les soldats, et la plupart des adeptes du compagnonnage.

"Le tatouage a pris naissance chez les peuples qui, vivant sous un climat très chaud, n'ont point l'usage des vêtements. Il n'y a pas de lordre monde qui n'établisse entre eux qu'la vanité, des degrés, des rangs, des classifications. L'égalité absolue, cette chimère que tant de peuples civilisés poursuivent vainement, n'existe même pas chez les sauvages, aussi ne pouvant se distinguer les uns des autres par la forme et la richesse des étoffes, imaginèrent un type commun et uniforme par la nature du corps, où ils incrustent le tatouage pour leurs insignes, emblèmes, des marques indélébiles de leurs rangs [illegible] [illegible]

[illegible]

"Dans ces contrées lointaines, le tatouage est presque une cérémonie religieuse [illegible]

[illegible]

"Les peuples prétendus civilisés n'ont pas eu l'intention de tatouer. Nous retrouvons le tatouage chez les sauvages [illegible]

[illegible]

"Cependant, aujourd'hui [illegible]

[illegible]

PARIS, 6 janvier

CORRESPONDANCE.—On lit dans le dernier feuilleton scientifique de la *Presse*:

Un modeste industriel employé du musée de Narbonne, M. Bru, a trouvé le moyen de remplacer par un produit qui tient peu de tiers et le procédé de silice [illegible] [illegible]

[illegible]

"Je n'ai pas besoin, monsieur, de faire ressortir toutes les avantages que les arts de l'architecture et de la sculpture surtout doivent retirer d'une semblable découverte, et, comme conséquence, la nouvelle extension du silicate de potasse, qui, mettre dans la manœuvre, pourra bien remplacer aussi la colle forte, cette dernière ne s'appliquant qu'à chaud et avec assez de peine. A vous il appartient maintenant, monsieur, de contrôler mes expériences. Placé comme vous l'êtes, il vous sera facile d'en agrandir le champ et de les vulgariser. Le seul avantage que je prétends en obtenir, si vous les jugez concluantes, sera l'honneur de vous les avoir signalées."

Voilà, certes, une manière modeste d'annoncer une découverte utile. Ajoutons que, par le grand nombre de ses applications dans l'industrie, se diversité des arts et métiers, le silicate de potasse est peut-être appelé à rendre plus de services encore que ne le pense l'honorable gardien du musée de Narbonne, à qui l'on doit cette petite trouvaille.

Décédé le jeudi, 2 février 1860, à minuit et demi, à l'âge de 71 ans, M. *François* DUGUÉ, père, ancien juge de la paroisse Jefferson.

Les amis et connaissances des familles Dugué, Livaudais, Pliecque, Lelleau, Charbonnet, Delachaise, et Dreux, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu le vendredi, 3 courant, à 4 1/2 heures P. M.

Le convoi partira de la résidence de M. Henry Dugué, fils du défunt, rue Baronne, 226.

SERVICE FUNEBRE.

Les amis et connaissances de feue Rose GUERRERO, veuve en premières noces de Nicolas Bertoli, sont priés d'assister au service funèbre qui sera célébré pour le repos de son âme, samedi prochain, 4 du courant, à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St Louis. 2f

Pilules toniques de Wilson pour la dyspepsie.

LES certificats augmentent journellement. Chaque malle apporte de nouvelles preuves de l'efficacité de ces PILLULES. Le Rév. Dr. Howard, de la première Eglise Baptiste de Chicago, écrit, à la date du 18 avril 1859, qu'il souffrait périodiquement de la migraine depuis vingt-quatre ans et avait vainement eu recours à tous les remèdes prescrits par les médecins allopathiques et homéopathiques. Les pilules de Wilson le soulagèrent de suite.

Préparées par B. L. FAHNESTOCK & Co., No 60, Wood street, Pittsburgh.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 & 151, rue de Chartres.

29jan—1et3 fév

Les contrefaçons.

Les hommes de mauvaise foi essayent toujours de vendre des contrefaçons. Aussi les marchands de *Pilules végétales indiennes, de Wright* doivent-ils avoir soin d'acheter les véritables en ceux qui les emploient en consultant et bien l'apparence et l'effet certain qu'ils s'aperçoivent de l'imitation [illegible]

Pilules végétales indiennes de Wright. Bureau principal à Philadelphie.

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, à la succursale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

J. WRIGHT & Co., Agents généraux.

30 janv—1et 4 fév

Pour conserver et embellir les cheveux.

La seule préparation pour faire croître, pour conserver et embellir les cheveux est le COCOAINE, BURNETT & Son. Nous recommandons à tout le monde d'en acheter. Les Messieurs Phalon ont des centaines de lettres de personnes qui se sont servies de leur COCOAINE [illegible]

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co., Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Et par G. S. MORRISON & Co., P. H. WHEELOCK & Co., WHORMAN & BENNETT, J. M. SEDCOMB & Co.

30 janv—1et3 fév

Pas de guérison, pas de paiement.

Locust Ridge, Mo., 6 novembre 1859.

A M. W. T. Kluo—Monsieur—J'achetai, le printemps dernier, un lot de composé du Dr T. L. Stephens pour les fièvres et frissons [illegible]

Je n'hésite pas à recommander à mes amis et au public le composé du Dr Stephens pour les fièvres et frissons. [illegible] T. M. HARRIS.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

ARRETEZ CETTE AFFREUSE TOUX.

Les cerises sauvages et le goudron.

[illegible] du Dr. DAVIS [illegible]

A vendre à la Nle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 & 151, rue de Chartres.

LE BON SENS gouverne les masses [illegible] L'AMER DE HOSTETTER [illegible]

L'ELIXIR DE WRIGHT.

[illegible]

L'ELIXIR DE WRIGHT

[illegible]

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par WRIGHT & Co., Seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

APRENDED EL INGLES!

Apprenez l'Anglais!

Les personnes de 8 à 60 ans.

QUI VEULENT APPRENDRE

L'ANGLAIS,

et dire, en peu de temps, ces phrases suivantes et généralement comme par exemple:

"I have been to the bar, yesterday."
"Won't you wine and them?"
"If I were rich, I would do it."
"Is that the best book?"
"My brother is taller than me."
"Who is there? Me."
"I have got some money." &c. &c.

et tout d'autre morceau Anglais,

chez le Prof. **BRETTE**, 13 rue St-Charles.

[illegible]

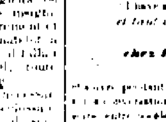

BATAILLON des Chasseurs à pied,

GARDE A VOUS.

Le bataillon se réunira en [illegible] à la caserne des chasseurs à pied, [illegible]

Par ordre du Major.

CHAS. ARROYO, Adj. & Secrétaire.

Bataillon des Chasseurs à pied de la Louisiane.

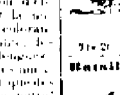

PREMIERE COMPAGNIE. ATTENTION. Assemblée régulière.

[illegible] DIMANCHE, 5 février, à 11 heures [illegible]

Par ordre du capitaine, LEFRECHE, Sergent-major.

Nourrice.

A LOUER une Nourrice [illegible] s'adresser à MACOU Frères & Co., Des grands [illegible] Poydras et Baronne.

Demande d'une maison-cottage.

ON demande, pour une petite famille, une petite maison, [illegible] Mandeville, Madisonville, Pass Christian. GLADDEN & SEIXAS, 120, rue Gravier.

SELLE, SELLE, SELLE.

MAISON GUILBAUX & GIEFERS,

121.........Rue Royale.........123.

VIENT de recevoir de France par le John Merrick, une grande quantité de selles [illegible] de fantaisie.

Aux voyageurs.

[illegible]

Attendu:

[illegible]

CIGARES.—[illegible] steamship Habana. A vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

SUCRE.—75 caisses sucre blanc, [illegible] du steamship Habana, arrivé de la Havane. A vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

SARDINES.—50 caisses de 1/4 et 1/2 boîtes sardines à l'huile, fraîches de H. Guilloux, en débarquement du navire Mezzie, du Havre, et à vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

MADERE.—20 barriques vin de Madère, Grossard. A vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

VIN de Bergasse.—21 barriques vin de Bergasse fine cuvée, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

CONFITURE des Shakers.—38 caisses confitures assorties des Shakers à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

INDIGO de Manille.—4 caisses indigo de Manille à vendre à bon marché pour clore une consignation, par B. TURPIN, 55, rue de la Vieille Levée.

RAISINS, amandes, figues, prunes, cerises; 62 sacs amandes d'Ivica, à coques tendres; [illegible] A vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée.

VINS de Xérès et de Porto.—75 futailles vin de Xérès de différentes marques, en douane; 25 qr vin de Porto ordinaire; 11 do do supérieur. A vendre par B. TURPIN, 55, rue de la Vieille Levée.

SAVON de Marseille.—1000 caisses savon de Marseille, qualité supérieure. A vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

RUMS de la Jamaïque et de Ste Croix; [illegible] A vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

BOUTEILLES à Cognac.—100 paniers bouteilles en [illegible] du navire Callender, de Bordeaux, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

DAMEJEANNES.—1000 damejeannes de 3 gallons, en débarquement du navire John Merrick, du Havre, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Cordelie, du Havre, 50 paniers Champagne Ernest Irroy & Co, Grand Mousseux, qualité supérieure, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

ABSINTHE et Kirsh.—150 caisses absinthe Edouard Pernod; 50 caisses Kirsh wasser Ed Pernod. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

BOUTEILLES à Madère.—[illegible] caisses bouteilles Madère, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

EN débarquement du steamship Moses Taylor, de New-York: 50 paniers champagne la Perle, grande bouteilles; 25 do do do demi do; 25 caisses do Rubis do; 75 paniers do Heidsiekpiper do. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

COGNAC sous les clés de la Douane.—30 quarts cognac de la marque E. Ozanty; 10 huitièmes cognac de la marque E. Ozanty; 30 quarts do do J. Luc. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

Nouvelles Chansons Maçonniques, Par le F.: G.: A.: MONTMAIN. EN VENTE: Chez Vor Hébert & Cie, 149, rue de Chartres. Prix: 25 Cents.

SAUMON.—30 caisses, à vendre par E. J. HART, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

Ancienne Maison
CLEMENCE GUERIN,
RUE ROYALE ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Mlle MADELAINE VUCHER, successeur de Mlle CLEMENCE GUERIN, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans et de la Campagne qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet d'articles de MODES ET NOUVEAUTES, tels que chapeaux de dames, manteaux et mantelets, dentelles, rubans, lingerie pour dames et enfants, etc.

Tous les articles qu'elle offre ont été choisis avec soin par Mlle Clémence Guérin en personne, et aucune peine n'a été épargnée pour rendre son assortiment de marchandises un des plus riches de la ville.

Les dames sont respectueusement invitées à venir juger par elles-mêmes.

SARDINES à l'huile—12 caisses de 500¼ boîtes sardines de Comète & Martin; 20 caisses de 100½ boîtes sardines Conlée & Martin; [illegible] En débarquement du navire Emilia, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN, No 30, Vieille Levée.

ATTENTION.

Vente à crédit.

Habillements, chemises blanches, chemises et caleçons en mérinos—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'habillements, chemises blanches, chemises et caleçons, &c., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Beaumont, No 69, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Mousselines unies et à carreaux, Toiles grises avariées—Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de marchandises avariées qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures au magasin d'encan de Blache & Beaumont, No 77, rue de Chartres—Conditions, comptant.

L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, qui aura lieu aujourd'hui, à 10½ heures au magasin No 86, rue Vieille Levée. Vin d'Asti, liqueurs, prunes, moutarde, eau de vie, épiceries, &c.

Le Shérif procèdera aujourd'hui à 10½ heures A. M. sur les lieux à la vente d'un fonds de magasin de modes situé rue Bourbon, entre Orléans et St-Pierre.

Dissolution de Société.

PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Planche, la Société de commerce établie en cette ville sous la raison de J. B. Planche & Cie, composée du dit sieur J. B. Planche et de sieurs Jean Baptiste Planche, junior, et Barthélemy Ovide Planché, est dissoute depuis le 2 janvier dernier et la liquidation en sera faite par les soussignés.

Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860.

J. B. PLANCHÉ, Jr.
B. O. PLANCHÉ.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Planché & Cie, qui continuera le même genre d'affaires que la maison dont la dissolution est annoncée ci-dessus.

Nouvelle Orléans, le 1er février 1860.

J. B. PLANCHÉ, Jr.
B. O. PLANCHÉ.

3 janvier 1860.

LA maison ALFRED ST-MARC & Co. est dissoute à partir du 31 décembre 1859. Alfred St-Marc reste seul chargé de la liquidation des affaires sociales.

ALFRED ST-MARC.
ERNEST ST-MARC.

31 janvier 1860.

ALFRED ST-MARC prend la suite des affaires, rue de Chartres, No 56, pour son propre compte.

ALFRED ST-MARC.

ERNEST ST-MARC s'associe avec son père C. A. ST-MARC, et prend la suite des affaires de la maison Alfred St-Marc & Co., SAN ANTONIO Texas.

ERNEST ST-MARC.
ST-MARC père.

Nouvelle Orléans, 31 janvier 1860.

PAR consentement mutuel, la société de produits de jardin de Ducatel, qui a été dissoute le [illegible]

OLYMPE BOISSE.
GERMAIN DUCATEL, Jr.

A PARTIR du 26 janvier 1860, la société de H. VINCHON & Co., [illegible]

AVIS.

LA société existant en cette ville sous la raison de NUMA LACOSTE & Co., a été dissoute [illegible] Amédée Ducatel [illegible]

NUMA LACOSTE.
CAMILLE LACOSTE.
L. E. DELUZAIN.

LE soussigné [illegible] L. E. DELUZAIN.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN [illegible]

G. CUCULLU.
V. G. JULIAN.

Les planteurs [illegible] MOULIN DE L'ATELIER [illegible]

GATES, HYDE & Co.

POMMES de terre.—[illegible] CUCULLU & JULIAN.

OIGNONS [illegible] CUCULLU & JULIAN.

FROMAGES [illegible] CUCULLU & JULIAN.

SAVON [illegible] CUCULLU & JULIAN.

AIL [illegible] CUCULLU & JULIAN.

BEURRE [illegible] CUCULLU & JULIAN.

La Mode Illustrée

Nouveau JOURNAL de famille,

[illegible]

Il paraît un numéro par semaine

Huit pages de texte avec gravures, format de l'ILLUSTRATION, donnant par an plus de 2000 dessins de toilettes, [illegible] [illegible]

On s'abonne chez VOR HEBERT & Cie. [illegible]

Parfumerie Française.

Nouvellement reçu, un assortiment considérable de parfumerie française des meilleures maisons de Paris.

Lubin, Guerlain, Société hygiénique, Violet, Pinaud, Laforest, &c, &c.

[illegible]

LION & PINSARD, 31 et 66, rue Royale, cor. Bienville.

CHOCOLAT A LA CREME.

CHOCOLAT à la crème praline, et aux pistaches [illegible] LION & PINSARD.

EN débarquement du navire Regulus de Bordeaux, [illegible] V. & E. MAIGNAN, 47, rue St Louis.

ATTENDU incessamment par le navire Cotton Planter, de Bordeaux: [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 37 rue St Louis.

DIVERS.—En magasin et à vendre par les soussignés: [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis.

CHAPEAUX.—2 caisses chapeaux feutre [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis.

NOUVEAU MAGASIN.

Spécialité de Dentelles,

Rue Royale, No 220, entre St Philippe et Dumaine.

LE soussigné ayant reçu en consignation un grand assortiment de dentelles—offre, à très bas prix, à sa nombreuse clientèle, les articles suivants: [illegible]

H. DUCATEL.

CHAUDIERES ANGLAISES A SUCRE. [illegible] manufacture de MM. R. & J. Rankin, Liverpool. [illegible] JUAN Y DE EGANA.

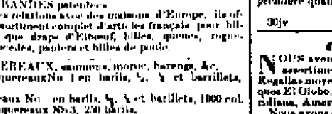

H. ANTOGNINI & E. RICHARD,

FABRICANTS DE BILLARDS

Rue Conti, No 14, Nlle-Orléans.

SEULS AGENTS

[illegible] *Mechanical*, [illegible] 9 novembre 1858.

ONT l'honneur d'informer le public en général, qu'ils ont constamment en magasin un magnifique choix de billards, en bois de sapin, chêne, érable, palissandre, etc. [illegible]

MAQUEREAUX, saumons, morue, harengs, &c.

Maquereaux No 1 en barils, ½ et barillets, 1000 colis. [illegible]

Harengs Rou No 1, 100 barillets.

Morue en demi tambours, caisses de 100, 50 et 25 liv. [illegible] JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle-Levée.

A VENDRE, EN DOUANE.—75 sacs cacao de Guayaquil de la meilleure qualité, à vendre par E. DE VISSER & CO., No 74, rue des Magasins.

JAMBONS.—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis [illegible] JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

GRAISSE.—300 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—300,000 cigares de la Havane, de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Regalia de Londres, Regalia Chica, Londres, Conchas, Breves et Millar, des marques favorites Cabanas, Flor de Valentino, Alonso, El Sol, Washington, Consuelo, Flor de Tabacos, etc., etc., en magasin et à vendre par E. DE VISSER & CO., No 74, rue des Magasins.

AMUSEMENTS.

SECOND BAL D'INAUGURATION DE LA COMPAGNIE DU THEATRE DE L'OPERA.

Les actionnaires du nouveau théâtre de l'Opéra de la Nouvelle Orléans donneront leur second et dernier bal de la saison, MERCREDI, 15 février 1860, sous la direction des personnes suivantes:

Cornelius Fellowes, Gustave Miltenberger,
A. Schreiber, Eug. Rousseau,
L. Queyrouze, Chs. Roman,
Thompson Greenfield, Alphonse Miltenberger,
David Urquhart, L. F. Mazuré,
Wm Mure, M. J. Rome,
Douglas West, P. A. Giraud,
H. P. Sphloin, G. W. Dunbar,
Sam Smith, Ed. Sard,
F. V. Labarre, Benj. Toledano,
C. H. Slocomb, G. Urquhart,
H. W. Conner, Jr., J. Kohn,
J. M. Lapeyre, Jas D. Hill,
Alfred Penn, Richard Clabb,
Victor Lecesne, Armand Heine,
Ed. J. Forstall, S. W. Fox,
A. J. Jett, Thos. Byrne,
Lucien Boudousquié, Jas Pollock,
W. N. Mercer, A. Bousseau,
V. Chopin, W. K. Miles,
Chas. Holland, E. Gautier,
Cossin Olivier, J. Spongenberg,
G. O. Sleever, E. O. Vignaud,
Rivière Gardère, J. Burnside.

Les demandes de billets devront être adressées à un commissaire quelconque, parmi ceux dont les noms précèdent, ou au bureau du théâtre de l'Opéra.

Grand Bal Paré,

Donné par la Nouvelle Société Louisiane de Bienfaisance,

pour ajouter à la somme destinée à achever la tombe, LUNDI SOIR, 13 FEVRIER 1860, *Dans la Salle des Odd-Fellows.*

DIRECTEURS.

[illegible]

Comité d'invitation pour les Dames:

[illegible]

Les comités d'invitation se réuniront régulièrement tous les lundis, mercredis et vendredis, à 8 h. du soir, [illegible]

[illegible] E. L. LEDMAN [illegible]

Pardessus imperméables en soie, alpaca et drap fin.

Pour le printemps, l'été et pour les voyages.

Le soussigné vient de recevoir par le navire *Don Mosès*, arrivé du Havre, quelques pardessus en soie [illegible] A vendre en gros et en détail, GUION, No 20, rue St Charles.

Véritables gants Jouvin, garantis.

[illegible] GUION, No 20, rue St Charles.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $ 35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres par les perfectionnements:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coud parfaitement et plus [illegible] qu'aucune des autres machines.

6—Enfin, et c'est pas ce qu'il a de moins important, le prix [illegible] bien au dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.

DAVIS BROTHERS, Agents, No 30, rue du Camp.

Réduction surprenante.

VENTE A TOUS PRIX

CHEZ

G. DUPUY,

61 Rue Royale, près Conti.

AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je vendrai à dater de ce jour, à un rabais extraordinaire tout mon immense stock de: Glaces françaises, grandes et petites; Cadres dorés pour portraits, de tous modèles et grandeurs; Cadres pour photographies, ambrotypes, &c.; Galeries de fenêtres, dorées, aux prix de France, ainsi que des embrasses, patères &c.; Verres blancs pour pastels et autres; Glaces, cadres de toutes grandeurs, gravures et qualités; Gravures de toutes descriptions, avec ou sans cadres.

AUSSI: Vues stéréoscopiques, vendues au prix coûtant, ainsi que celui article.

ON demande deux bonnes ouvrières. S'adresser à C. SCHUMACHER & CO., No 44, rue Chartres et Bienville, au 1er.

Librairie Paya.

EN VENTE

Le Pape et le Congrès,

1 volume gr. in-8o broché. 30 jan.

Aux amateurs de vin de Bourgogne.

50 BARRIQUES d'excellent vin de table, de Sologny (près Macon) à vendre à $70 la barrique.

Bonne occasion pour les familles. Al. rue de Chartres, chez C. DUHAMEL.

FRUITS glacés et cristallisés, confitures de la Havane. 25 caisses pâte et gelée de goyave, en 1/4 et 1/2 boites. 15 caisses confitures de la Havane en paquets, assortis. 40 do confitures dites "Shakers". 250 livres fruits glacés et cristallisés, tels que marrons, abricots, poires, pêches, figues, melons, etc. Pâtes de guimauve et de jujube, pastilles de gomme, vanille à la crème, à la vanille et autres qualités. Un grand choix sont fabriqués tous les jours, et sont supérieurs à toutes ceux du pays. En vente en gros et en détail par ERNEST TURPIN, No 56, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Beaulieu, venu de Bordeaux: 1000 caisses vin rouge St-Julien Medoc. A vendre par HENRY VALETON, 27, 29, 31, rue Bienville.

CHAMPAGNE.—100 paniers vin de Champagne Krug & Co. en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire *John Merrick* et *Constitution* du Havre. A vendre par EUG. ROCHEREAU & C., 16 et 18 rue St Louis.

EAU-DE-VIE.—1/4 et 1/8 eau-de-vie C. Marquet, 1re preuve. 1/4 et 2/8 eau-de-vie A. C. Godard & Co, 2me preuve. 1/4 et 2/8 eau de vie A. C. Godard & Co, 1re preuve. En débarquement du navire *Regulus* de Bordeaux. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 16 et 18 rue St Louis.

Paulin Durel,

Stationner, Imprimeur et Relieur,

No 37, rue de Chartres.

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment des plus complet et assorti en partie de: Livres blancs de toutes descriptions; Papier à écrire de toutes espèces; Papier à enveloppe de toutes grandeurs; Traites pour l'étranger, traites pour les Etats-Unis, billets, blancs de douane, blancs pour notaires, connaissements, reçus de loyer, reçus de loyer, baux, traites de serrage, &c., &c.; Plumes d'or des premières manufactures; Plumes d'acier, canifs, crayons, enveloppes; Porte-monnaie, calendriers, encres de toutes les marques, et aussi un grand assortiment d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail.

Il appelle l'attention des hommes d'affaires sur un grand envoi qu'il vient de recevoir.

CHECKS GRAVES

sur toutes les Banques de la ville. Ils sont reliés en in-folio et en quarto. Ces checks sont admirablement gravés. Ils sont grands et ont une grande marge et seront vendus à bas prix.

Il a aussi reçu un grand assortiment de papiers et toiles transparents ainsi que du papier pour plans de différentes grandeurs.

Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à très bas prix par PAULIN DUREL, No 37, rue de Chartres.

Cigares de la Havane.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages, de grands assortiments de Londres, Presses, demi Regalias et Regalias moyens, Conchas, Espectales et Millar, des marques El Globo, Ritica, Gutierrez, Tucker y Arango, Moliona, American Flag et Flor de Folgueras.

Nous avons constamment en magasin un fort stock de toutes les classes et des meilleures marques, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 56, Vieille Levée entre Douane et Bienville.

CITRONS.—200 boîtes de citrons frais, en bon état pour expédier. En débarquement de la barque Valentine. A vendre par P. CUSACHS FRERES & Co, cor. Royale et St Philippe.

EN débarquement du navire Callender, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge St-Julien; 20 barriques vin rouge Château Bouscaut; 4 do do Grand St-Lambert; 30 do do Côtes de Bourg; 500 caisses do St-Julien; 100 do vin blanc Sauterne; 40 do fruits au jus Rodel. A vendre par A. CARRIERE & CO., (25) No 37, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Regulus, de Bordeaux: 30 barriques vin Lavidalie; 24 do vin St-Estèphe; 306 caisses vin Grand St-Lambert. A vendre par A. CARRIERE & CO., (25) No 37, rue Vieille Levée.

HUILE.—200 paniers Huile d'olive Bonnin frères. A vendre par S. D. GRATIAA & CO., No 49 rue Douane.

COUR SUPREME

M. J. J. MICHEL sera soutenu comme candidat aux fonctions de juge-associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire. PLUSIEURS VOTANS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. ADAM BEATTY comme candidat pour la place de Juge de la Cour Suprême, en remplacement du juge Cole, démissionnaire.

AVIS OFFICIEL.

Bureau des Commissaires

DE LA

Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1860.

[illegible]

Des propositions cachetées

[illegible] LA VILLE, de 200 bons [illegible]

COMMISSAIRES: GERARD STITH, Maire, V. DUPLESSIS, Contrôleur, ADAM GIFFEN, Trésorier, NORMAN WHITNEY, [illegible] JNO. M. BALL, [illegible] O. DEBUYS, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS,

RUE DE CHARTRES, No 79.

LES soussignés ont [illegible]

A. BROUSSEAU & CO.

Dissolution de Société.

LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés [illegible]

JULIAN NEVILLE.
R. M. MONTGOMERY.

Nouvelle Orléans, 25 janvier 1860.

Par l'honneur d'annoncer [illegible] JULIAN NEVILLE.

AVIS.

LA société existant [illegible] COLLINS & NOONAN [illegible]

CHS. C. COLLINS.
CORNELIUS NOONAN.

LES soussignés [illegible]

CHS. C. COLLINS.
O. CARRIERE.
GEO. D. LOGAN.

UN Français, ancien élève de l'Ecole [illegible]

Demande de domestiques.

ON demande [illegible]

Bonne d'enfants.

ON demande [illegible]

A vendre.

UNE habitation [illegible]

MEDICAMENTS SPECIAUX.

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, [illegible]

PATTON, SMITH & PUTNAM,

[illegible]

DES MAGASINS A GRAVIER,

AGENTS DE

Tabac Manufacturé.

ONT maintenant en main et reçoivent directement des fabricants le plus beau et le plus grand assortiment de

Tabac Manufacturé

[illegible] BURTON & MAY [illegible] [illegible]

MARCHANDISES SECHES!!!

A. Sturzenneger & Eternod.

No 46 Rue de Chartres No 46

Entre Bienville & Douane, vis-à-vis de leur ancien magasin.

INFORMENT leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir [illegible]

[illegible]

Dissolution de Société.

LA Société existant sous le nom de CUCULLU & D'MEZA est dissoute aujourd'hui par limitation.

V. G. CUCULLU.
A. D'MEZA.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société [illegible]

A. CUCULLU.
A. D'MEZA.

Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1859.

Vins en barriques.

EN débarquement du navire Alberta, arrivé de Bordeaux:

En magasin:

De St-Emilion [illegible]
De Bordeaux [illegible]
De Sauternes [illegible]

Vins en caisse.

De Larose [illegible] Ds Grand-Puy, Pauillac, Dd St Emilion, De Brown Cantenac, De Sauternes, De Barsac, De Pessac, De la Côte Rôtie [illegible]

Vin de Champagne,

Du Duc de Montebello; Delbeck & Co Rheims; Absinthe Suisse, [illegible] J. R. Kitch, cognac, liqueurs, &c. A vendre par LAFFITE & DEFFARGE, 183, rue Royale.

Domestique de maison.

ON demande à louer immédiatement un bon domestique libre ou esclave, s'entendant parfaitement au service intérieur d'une maison. S'adresser No 267, rue Bourbon, entre Quartier et Esplanade.

TOILES! TOILES!

GIQUEL & JAMISON,

16 et 18......*Rue de Chartres*......16 et 18.

RECOIVENT en ce moment du Havre et de Liverpool, par les navires Levi Woodbury et Fanny Fern, leur assortiment de TOILES en tout genre qu'ils offrent en vente au plus bas cours du marché, SAVOIR:

10 caisses TOILES d'Irlande et françaises, de 6¢ à $5 la pièce; [illegible]

Ainsi qu'une grande quantité d'autres toiles trop longue à énumérer. Nous invitons les personnes qui ont besoin de ces articles à venir les examiner avant d'aller ailleurs. GIQUEL & JAMISON, 16 et 18, rue de Chartres.

Vêtements d'hiver!!

Grand assortiment de Marchandises d'hiver,

DUGUY, SAULET & CO,

36, RUE DE CHARTRES.

NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, que nous offrons à vendre à de très bas prix. Nous invitons respectueusement nos amis et le public en général à venir examiner notre assortiment avant de faire emplette ailleurs. DUGUY, SAULET & CO., 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

TRUFFES......TRUFFES.

EN magasin et à vendre: 200 ½ boîtes truffes marque Rodel Frères; 50 ½ boîtes petits pois au naturel, marque Brillaut; 200 boites do au beurre do; 50 paquets biscuits à Champagne; 300 boîtes biscuits dessert de Paris; 50 do do dessert de princes; 25 caisses liqueurs Marie Brizard & Roger; 100 paniers anisette superfine do; 200 boîtes en carton Riz au de choix; Vins, Cognac etc de première qualité. E. RENAUD, encoignure Royale et St-Louis.

DE LA CÉLÈBRE FONDERIE.

"Stacker"—Tennessee.

LE soussigné ayant toujours en main un assortiment complet de chaudières-à-sucre, grilles pour les fourneaux, les vendra comme suit: Chaudières de 94 à 78, à $1 25 le pouce; [illegible] Les grilles à 4 cts. la livre, et les grilles de fourneaux, selon le grandeur et la forme, à 35 et 28 cts. chaque. F. [illegible] Marchand-Commissionnaire, 73, rue de l'Union.

GRAND DEBALLAGE

DE

Belles Marchandises

DE PRINTEMPS,

Provenant des derniers encans.

Vendues à un bon marché réellement extraordinaire.

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE.

[illegible]

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE

AU MAGASIN DE

THEODORE DANZIGER,

Encoignure St-Philippe et Royale

No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque.

[illegible]

Egalement:

ROBES DE BAL à [illegible] TARLATANS [illegible]

P. S. [illegible] THEODORE DANZIGER.

CHAMPAGNE.

LA PERLE.

CE CELEBRE VIN EST TRES MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR, IL A UN GOUT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSE SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITE PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

Champagne Rubis Cabinet.

[illegible] SABELLE COULEUR DE RUBIS—LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN.

CRAMER, ABEGG & McCLOSKEY. Seuls agents aux Etats-Unis. N. DORROAD STREET, NEW YORK. A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.

AVIS PARTICULIER.

[illegible] DIX MILLE PIASTRES [illegible] LA COULEUR FONCEE DE RUBIS [illegible] JUS PUR DU RAISIN. J. GOYERO & A. A CHALONS SUR MARNE, FRANCE.

Nous nous engageons à payer les DIX MILLE PIASTRES [illegible] CRAMER ABEGG & McCLOSKEY.

BALANCES

A PLATE-FORMES

BREVETEES,

DE FAIRBANKS.

Les Fairbanks, [illegible] INVENTEURS PRIMITIFS et adoptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES

BALANCES POUR ENTREPOTS,
BALANCES POUR MAGASINS, [illegible]
BALANCES POUR FONDERIES,
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON,
BALANCES POUR CHEMINS DE FER,
BALANCES POUR PHARMACIENS.

[illegible] A PRIX REDUITS.

Des Leviers, Cadres et Crochets

[illegible]

FAIRBANKS & Co. [illegible]

AVIS

Aux Entrepreneurs Constructeurs

[illegible] F. PICARD.

LE FOURNEAU

SACCHAROMETRE

à BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857. Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

[illegible]

FOURNEAUX PERFECTIONNES POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIERES. [illegible]

[illegible]

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

[illegible] WILLARD PETERSON & Co.

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure

21, *Rue Royale, ancien 152, entre St Louis et Toulouse,*

Guérit les cors, oignons, ongles entrant dans la chair, oeils-de-perdrix, etc.

L'OPERATION ne dure pas plus de dix minutes, [illegible]

Demande de bonne d'enfants.

ON demande une bonne [illegible]

Huile de Schiste, française.

CETTE huile si célèbre [illegible] HENRY AUDOUIN [illegible] CHAUDRONNERIE [illegible] QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE [illegible]

BITTERS DES ARABES.

CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants: Hôtel St Charles, City Hotel, Sanitio, rue Gravier, Roby, rue Commune; [illegible] Dépôt général: F. SANCHO, 220, Vieille Levée. Succursale: W. C. RAYMOND, 71 rue du Camp.

EAUX-DE-VIE, Cognac—8/2 1/4 1/2, cognac Rittou ret 1825, 1re preuve; [illegible] S. PLASSAN, No 30, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Mary Hyler, arrivé de Bordeaux.—[illegible] X. LAMBERT, 62 rue des Magasins.

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés. Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT.

SANGSUES! SANGSUES!

MME veuve PROVOST, a un grand dépôt contre rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre, et a constamment en main un grand assortiment de sangsues Hongroises et Suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus modérés. Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

AVIS D'ELECTION.

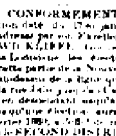

CONFORMEMENT à un writ d'élection daté du 17 janvier 1860, à moi adressé par son Excellence ROBERT C. WICKLIFFE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de cette partie de la Nouvelle-Orléans [illegible] SECOND DISTRICT DE LA COUR SUPREME [illegible] James G. Cole [illegible]

E. T. PARKER, shérif.

POUR GENES ET ROME.—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA.

Pour Port-au-Prince.

Le brick MINNA SCHIFFER [illegible] J. H. PHELPS & CO.

Société de Bienfaisance des fils de la Louisiane.

ASSEMBLEE [illegible] LAROSE, Secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

[illegible] A. F. RONDEAU, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

ELECTION de Directeurs de cette Banque pour [illegible] A. F. RONDEAU, Caissier.

Banque de la Louisiane.

UN dividende [illegible] R. M. DAVIS, Caissier.

Collège Commercial de Dolbear

A LA NIEF FAIR FANY.

[illegible] RUFUS DOLBEAR, Président.

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et DIAMANTS au local précédemment

174, RUE CANAL.

Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans le nouveau local à partir de VENDREDI 3 février.

[illegible]

Avis au public.

LE Dr CHANEL [illegible]

CHAMPAGNE.

CHARLES FARRE,

SUCCESSEUR DE MANSARD & Co—Reims.

FOURNISSEUR [illegible]

Avis de Société.

LES soussignés [illegible] WILLARD PETERSON & Co. [illegible] F. H. WILLARD, JOHN H. PETERSON, JAMES M. PETERSON.

ŒIL ET OREILLE.

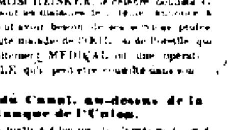

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste [illegible] CHIRURGICALE [illegible]

124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union.

De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 7 heures à 8 heures du soir.

LES soussignés [illegible] RICKMAN, DUGAS & MAIGNAN [illegible] A. F. RICKMAN, DONAT DUGAS, JULES MAIGNAN.

Avis au public.

J. BONTEMPS [illegible] PRINCIPAL, RUE BOURBON [illegible]

TEINTURERIE PARISIENNE.

Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage.

Dirigée par A. BOISSEL,

Rue Royale No 61, entre Conti et Bienville.

LES personnes qui voudront bien honorer la Teinturerie Parisienne de leur confiance et de leur patronage, y trouveront l'avantage de faire TEINDRE, DEGRAISSER ET NETTOYER, d'après les procédés perfectionnés en usage à Paris, à Londres et à New-York, [illegible]

TEINTURE POUR DEUIL, [illegible]

EN débarquement du navire Columbia, de Marseille: 200 barriques vin Bergasse; [illegible] A. LEBLANC, 22 et 24, rue Toulouse.

QUINCAILLERIE

AU PRIX COUTANT

LE soussigné, partant pour l'Europe le [illegible] D. BUJAC [illegible]

RAISINS, figues, [illegible] JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, rue Nlle Levée.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

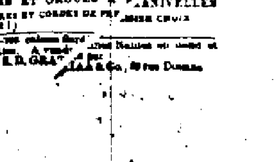

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle,

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

SARDINES.—[illegible] E. D. GRATIAA & Co., 49 rue Douane.